ENQUÊTE SUR LE DEVENIR PROFESSIONNEL DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE

Premiers résultats

par

Jacqueline SIMON attachée de l'INSEE

et Marcel GOURMELEN chargé d'études à la division Études et Programmes de l'ANPE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La division de la Statistique, service des Études et de la Statistique, du ministère du Travail et de la Participation et la division des Études et Programmes de l'ANPE ont réalisé en septembre et octobre 1978, une enquête auprès des jeunes ayant effectué un stage pratique en entreprise dans le cadre du premier pacte pour l'emploi des jeunes (loi du 5 juillet 1977).

Objectif

Cette enquête avait pour objectif de cerner le devenir des stagiaires à l'issue de leur stage et en conséquence, de juger de l'efficacité de la formule « Stage pratique » au regard de l'insertion professionnelle des jeunes.

Par la mise en évidence de certains facteurs spécifiques au stagiaire (sexe, âge, niveau de formation, expérience professionnelle avant le stage, situation par rapport à l'emploi au moment de l'entrée en stage) ou propres à l'entreprise (1) organisatrice du stage (taille, activité économique) ou caractéristiques du stage lui-même (durée, statut du stagiaire, formation, métier appris), l'enquête permet une étude approfondie de la situation actuelle des anciens stagiaires soit qu'ils aient un emploi (dans l'entreprise organisatrice du stage ou ailleurs), soit qu'ils en recherchent un, soit qu'ils n'en recherchent pas momentanément pour diverses raisons.

Population de base

La population retenue pour cette enquête est celle des jeunes entrés en stage pratique au cours du mois de novembre 1977. Un tirage systématique au 1/3 a conduit à interroger du 15 septembre au 30 octobre 1978, 7715 stagiaires, parmi lesquels 5300 ont répondu, soit environ 70 %.

Le questionnaire et la méthodologie de l'enquête figurent en annexe.

⁽¹⁾ Au sens strict, il s'agit de l'entreprise si elle comporte un seul établissement, de l'établissement où le jeune a effectué son stage si l'entreprise comporte plusieurs établissements.

II. PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « DEVENIR PROFESSIONNEL DES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE ».

1. Situation professionnelle des jeunes au moment de l'enquête.

Quatre mois en moyenne après la fin de leur stage pratique en entreprise, 62 % des jeunes occupent un emploi (41 % dans l'entreprise où s'est effectué le stage), 26 % sont à la recherche d'un emploi (24 %

inscrits à l'ANPE, 2 % non inscrits) et 12 % dans une autre situation : service militaire, reprise d'études...

A. Selon le sexe et l'âge.

De l'analyse détaillée par sexe et âge du devenir professionnel des jeunes stagiaires, il ressort que, sauf pour la classe d'âge des jeunes gens de 18-21 ans, dont 16 % sont partis au service militaire, les jeunes gens sont relativement plus nombreux à occuper un emploi au moment de l'enquête que les jeunes femmes 22 % seulement des jeunes gens sont à la recherche d'un emploi contre 31 % chez les jeunes femmes.

Situation actuelle des anciens stagiaires

Répartition	Ont un emploi salarié		N'ont pas d'emploi				
des stagiaires selon le sexe		Dans l'entreprise du stage	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	Recherchent un emploi	et n'en recherchent pas (y. c. non précisé)	Total
51	Hommes	40	23	63	22	15 (1)	100
49	Femmes	42	20	62	31	7	100
100	Ensemble	41	21	62	26	12	100

B. Selon le niveau de formation.

Le nombre des jeunes occupant un emploi semble d'autant plus élevé que le niveau de formation des jeunes était élevé au moment de leur entrée en stage : 73 % des jeunes ayant suivi un enseignement supérieur ont un emploi mais seulement 58 % de ceux qui ont simplement suivi la scolarité obligatoire.

Parmi ceux qui n'ont pas d'emploi, ceux qui n'en recherchent pas sont également répartis par niveau de formation : il en résulte que la part des jeunes qui sont à la recherche d'un emploi, est d'autant plus forte que leur niveau de formation est faible : 29 % chez les jeunes ayant suivi la scolarité obligatoire, 18 % chez les jeunes ayant suivi un enseignement supérieur.

Situation actuelle des anciens stagiaires selon le niveau de formation

		Situation actuelle						
Répartition des stagiaires	Niveau de formation	On	t un emploi sala	rié		Ne recherchent	To tal	
selon le niveau de formation	Niveau de iorniation	Dans l'entreprise du stage	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	Recherchent un emploi	pas d'emploi (y. c. non précisé)		
9	Non renseigné	40	22	62	28	10	100	
5	Enseignement supérieur	42	31	73	18	9	100	
17	Bac	42	22	64	24	12	100	
50	BEPC-CAP-BEP	41	21	62	27	11	100	
19	Scolarité obligatoire	39	19	58	29	13	100	
100	Ensemble	41	21	62	26	12	100	

C. Selon quelques caractéristiques des entreprises organisatrices de stage.

Le nombre de jeunes qui ont un emploi, au moment de l'enquête, dans l'entreprise où ils ont fait leur stage, varie selon la taille et l'activité économique des entreprises. a. Selon la taille des entreprises.

33 % des jeunes qui ont fait un stage dans des entreprises de 0 à 9 salariés y ont un emploi au moment de l'enquête, alors que 48 % des jeunes qui ont fait un stage dans les entreprises moyennes ou grandes (plus de 200 salariés) y ont toujours un emploi.

Situation actuelle des anciens stagiaires selon la taille de l'entreprise où le stage a été effectué

D.f state				Situatio	on actuelle		
Répartition des stagiaires selon la taille	Fife wife de Veneza de	On	t un emploi sala	rié		Ne	
de l'entreprise organisatrice du stage	atrice dans Dans Total	Recherchent un emploi	recherchent pas d'emploi	Total			
4	Non précisé	39	22	61	28	11	100
37	0 à 9	33	24	57	30	13	100
20	10 à 49	45	20	65	24	11	100
8	50 à 99	42	22	64	25	11	100
7	100 à 199	44	22	66	24	10	100
10	200 à 499	48	15	63	27	10	100
14	500 et plus	48	21	69	21	10	100
100	Ensemble	41	21	62	26	12	100

b. Selon l'activité économique.

La part des stagiaires occupant un emploi dans l'entreprise organisatrice du stage, est nettement

plus élevée dans les entreprises industrielles (46 %) que dans les entreprises du BTP (40 %) et du secteur tertiaire (39 %).

Situation actuelle des anciens stagiaires selon l'activité économique de l'entreprise ou le stage a été effectué

				Situatio	n actuelle			
Répartition des stagiaires	Activité économique	On	t un emploi sala	rié	-	Ne	Total	
selon l'A.E. de l'entreprise du stage	de l'entreprise	Dans l'entreprise du stage	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	Recherchent un emploi	recherchent pas d'emploi		
2	Non précisée	32	25	57	34	9	100	
3	Primaire	21	27	48	29	23	100	
33	Industrie	46	20	66	22	12	100	
8	втр	40	23	63	23	14	100	
54	Tertiaire	39	22	61	29	10	100	
100	Total	41	21	62	26	12	100	

2. Quels emplois occupent les jeunes?

Les emplois occupés par les jeunes se répartissent pour moitié en emplois qualifiés en comptant les emplois de techniciens ou de cadres et pour moitié en emplois non qualifiés. Mais il convient de considérer ces résultats avec une certaine prudence dans la mesure où les jeunes semblent avoir répondu à cette question avec certaines difficultés.

Emplois occupés par les anciens stagiaires selon la qualification et le sexe

	Sexe			
Qualification	Hommes	Femmes	Ensemble	
Non renseignée	2	4	3	
Apprenti stagiaire	9	8	8	
Manœuvre	10	4	7	
Ouvrier spécialisé	20	8	14	
Ouvrier qualifié	18	3	11	
Employé non qualifié	15	31	23	
Employé qualifié	16	38	27	
Cadre et technicien	10	4	7	
Total	100	100	100	

Les rémunérations nettes des jeunes sont relativement basses particulièrement pour les femmes, 39 % des jeunes gagnent moins de 2 000 F (29 % chez

les hommes et 50 % chez les femmes). 67 % gagnent moins de 2 300 F (57 % chez les hommes et 79 % chez les femmes).

Salaires perçus par les anciens stagiaires selon le sexe

0.1.50	Sexe			
Salaire	Hommes	Femmes	Ensemble	
Non renseigné	4	3	4	
Moins de 2 000 F	29	50	39	
De 2 000 à 2 299 F	28	29	28	
De 2 300 à 2 599 F	18	11	15	
De 2 600 à 2 999 F	12	4	8	
3 000 F et plus	9	3	6	
Total	100	100	100	

Enfin, 52 % des jeunes occupent un emploi correspondant au métier appris ou exercé pendant le stage, 18 % un emploi correspondant un peu au métier appris, 26 % un emploi ne correspondant pas du tout.

3. Situation professionnelle des jeunes au moment de l'enquête par rapport à leur situation au moment de l'entrée en stage.

On peut faire cette analyse d'un double point de vue : d'une part selon la situation des jeunes par rapport à l'emploi, d'autre part selon qu'ils étaient inscrits ou non à l'ANPE.

A. Selon la situation des jeunes par rapport à l'emploi.

Les jeunes qui venaient de terminer leurs études ou qui sortaient d'un stage de formation (un peu plus de la moitié des jeunes) semblent représentatifs quant à leur devenir de la situation globale des jeunes : 61 % ont un emploi (42 % dans l'entreprise où ils ont fait leur stage) et 27 % sont à la recherche d'un emploi.

Deux sous-populations sont dans une situation plus favorable que l'ensemble des jeunes : ceux qui sortaient du service militaire et ceux qui avaient

quitté un emploi pour entrer en stage. 74 % des premiers ont un emploi (47 % dans l'entreprise de leur stage) 70 % des seconds (51 % dans l'entreprise de leur stage).

Par contre, les jeunes qui avaient été licenciés

ou qui avaient démissionné, connaissent une situation plus précaire. Certes, la part des actifs parmi eux se rapproche de la moyenne (60 % : 36 % dans l'entreprise) mais 30 % d'entre eux sont à nouveau à la recherche d'un emploi.

Situation actuelle des anciens stagiaires en fonction de leur situation avant le stage

				Situation	n actuelle			
Répartition des stagiaires	Situation avant le stage	On	t un emploi sala	rié		Ne		
avant leur entrée en stage		Dans l'entreprise du stage	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	Recherchent un emploi	recherchent pas d'emploi	Total	
29	Avaient quitté ou perdu un emploi	36	24	60	30	10	100	
9	Fin de service militaire	47	27	74	21	5	100	
52	Fin d'études ou de stage	41	20	61	27	12	100	
6	Avaient un emploi	51	19	70	15	15	100	
4	Autre situation et non renseignée	35	18	53	28	19	100	
100	Ensemble	41	21	62	26	12	100	

B. Selon qu'ils étaient inscrits ou non à l'ANPE (1).

La proportion des jeunes qui occupent un emploi au moment de l'enquête est la même pour ceux

(1) Selon les jeunes interrogés, 75 % étaient inscrits à l'ANPE; 81 % des femmes, 70 % des hommes.

qui étaient inscrits à l'ANPE avant le stage que pour ceux qui n'étaient pas inscrits.

Par contre, la part des jeunes à la recherche d'un emploi est nettement plus élevée chez les jeunes qui étaient inscrits à l'ANPE avant le stage (28 %) que parmi les non inscrits (21 %). Il semblerait que ces derniers (sans doute plus jeunes) soient davantage concernés par la reprise d'études ou l'entrée en stage et le service militaire.

Situation actuelle des anciens stagiaires selon qu'ils étaient inscrits ou non à l'ANPE avant leur stage

				Situatio	n actuelle			
Répartition des stagiaires	Signation quantile stage	On	t un emploi sala	rié		Ne		
avant leur entrée en stage	vant leur entrée Dans Dan en stage l'entreprise une au	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	Recherchent un emploi	recherchent pas d'emploi	Total		
75	Inscrits à l'ANPE	40	22	62	28	10	100	
25	Non inscrits à l'ANPE	43	20	63	21	16	100	
100	Total	41	21	62	26	12	100	

On sait par ailleurs, par les résultats de l'enquête, que 44 % des jeunes étaient sortis du système scolaire en juin 1977; 17 % depuis un an, 13 % depuis deux ans et 20 % depuis plus de deux ans.

Par ailleurs, 34 % n'avaient jamais travaillé, 36 % avaient travaillé occasionnellement et 27 % avaient « travaillé normalement ».

4. Où en sont les jeunes au moment de l'enquête par rapport à leur situation à la fin du stage?

Globalement la situation des jeunes est demeurée relativement stable entre la sortie des stages pratiques et le moment de l'enquête (environ 4 mois plus tard).

D'une part, le niveau des actifs au moment de l'enquête, est très légèrement supérieur à celui observé à la fin des stages pratiques : la part des jeunes à la recherche d'un emploi (— 5 points) s'en trouve affectée; il convient aussi de tenir compte des départs au service militaire, des reprises d'études ou des entrées en stage.

D'autre part, par rapport à leur situation à la fin du stage, la majorité de ceux qui avaient un emploi plus particulièrement ceux qui occupaient un emploi dans l'entreprise du stage) ont un emploi au moment de l'enquête : de même, une majorité de ceux qui

cherchaient un emploi ou de ceux qui n'en recherchaient pas sont, au moment de l'enquête, dans la même situation.

91 % des jeunes qui occupaient un emploi à la fin du stage dans l'entreprise où ils avaient fait leur stage, ont toujours un emploi : 89 % sont restés dans l'entreprise et 2 % ont changé d'entreprise. De même, 81 % des jeunes qui étaient alors employés dans une autre entreprise sont toujours actifs au moment de l'enquête 64 % n'ont pas changé d'entreprise et 17 % en ont changé.

Par contre, 65 % des jeunes qui cherchaient un emploi à la fin de leur stage sont toujours dans la même situation. Il n'est pas exclu cependant, que certains d'entre eux aient occupé un emploi de courte durée entre ces deux périodes d'observation.

Enfin, 71 % de ceux qui ne cherchaient pas d'emploi à la fin du stage. ne recherchent toujours pas d'emploi (service militaire, reprise d'études ou entrée en stage).

Situation actuelle des anciens stagiaires en fonction de leur situation à la fin du stage

				Situatio	n actuelle				
Répartition des stagiaires selon	Situation à la fin du stage	Ont un emploi salarié		Ont un emploi salarié		arié		Ne	
leur situation à la fin du stage	Situation a la lin du stage	Dans l'entreprise du stage	Dans une autre entreprise	Total (emploi salarié)	recherchent un emploi	recherchent pas d'emploi	Total		
46	Emploi accepté dans l'entrep.	89	2	91	6	3	100		
14	Emploi dans une autre entre- prise		81	81	14	5	100		
60	Total des jeunes ayant un emploi	68	21	89	8	3	100		
31	Recherche d'emploi	1	25	26	65	9	100		
9	Autres situations y compris non renseigné	2	9	- 11	18	71	100		
100	Ensemble	41	21	62	26	12	100		

100

5. Que pensent les jeunes des stages pratiques?

Des analyses ultérieures qui intègreront le contenu des réponses spontanées, formulées par près de la moitié des jeunes, permettront de répondre d'une manière assez fine à cette question.

Dès à présent, voici les réponses à deux questions :

Qu'avez-vous fait pendant le stage?

J'ai fait un travail comme n'importe quel	
salarié de l'entreprise	44
J'ai servi de « bouche-trou »	17
J'étais considéré comme un stagiaire	38
Non précisé	1
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Quel type de formation avez-vous reçu pendant le stage?

Par des cours seulement Je n'ai pas reçu de formation Non précisé	
Par des cours seulement Je n'ai pas reçu de formation Non précisé	44
Je n'ai pas reçu de formation Non précisé	27
Non précisé	4
	23
	2
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
1	00

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

À retourner au ministère du Travail et de la Participation en utilisant l'enveloppe ci-jointe

ITUATION AVANT LE STAGE PRATIQUE.	
1. Dans quelle situation étiez-vous avant d'entrer en stage pratique?	
J'étais sans travail, je cherchais un emploi car j'avais quitté ou perdu un emploi précédent ciement, démission, etc.)	
• J'étais sans travail, je cherchais un emploi car je venais de terminer mon service militaire	
J'étais sans travail, je cherchais un emploi car je venais de terminer mes études ou un stage mation	de for-
J'avais un emploi et je l'ai quitté pour entrer en stage pratique	
Autre situation (expliquer)	
2. Étiez-vous inscrit à l'ANPE?	Colon
• Oui	
● Non	
TUATION PENDANT LE STAGE PRATIQUE.	
3. Qu'avez-vous fait pendant le stage?	Colon
J'ai fait un travail comme n'importe quel salarié de l'entreprise	
J'ai servi de bouche-trou	
 J'étais considéré comme un stagiaire. (On m'a appris un métier, on m'a initié à la vie de l'entrepresentation. 	prise).
4. Quel type de formation avez-vous reçu pendant le stage?	Colon
Sur le tas seulement, avec une personne qualifiée	
Sur le tas en suivant des cours	
Par des cours seulement	
Je n'ai pas reçu de formation	
TUATION A LA FIN DU STAGE PRATIQUE.	
5. Avez-vous terminé votre stage à la date prévue?	Coloni
● Oui	\Box
• Non:	
— parce que j'ai trouvé un emploi	🔲
— parce que le stage ne me plaisait pas	🔲
parce qu'on m'a renvoyé	
pour d'autres raisons (service militaire, stage, maladie, etc.)	
6. Quand avez-vous terminé votre stage?	Coloni
● En mai ou avant	
● En juin	
En juillet ou après	
 En juillet ou après. 7. L'entreprise où vous avez fait votre stage vous a-t-elle proposé un emploi à la fin du stag Oui 	e? Colon

8. A la fin du stage, quelle était alors votre situation?	Colonne 13
 J'ai accepté l'emploi qui m'a été proposé par l'entreprise où j'ai fait mon stage 	1
• J'avais déjà trouvé ou j'ai aussitôt trouvé un emploi dans une autre entreprise	2
J'ai cherché un emploi et je me suis inscrit à l'ANPE	3
J'ai cherché un emploi sans m'inscrire à l'ANPE	4
Autre situation (expliquer)	5
	<u></u>
D. SITUATION ACTUELLE.	
9. Aujourd'hui quelle est votre situation?	Colonne 14
Je suis toujours salarié dans l'entreprise où j'ai fait mon stage	1
 Je suis salarié dans une autre entreprise et c'est mon premier emploi après mon stage 	2
 Je suis salarié dans une autre entreprise mais il ne s'agit pas de mon premier emploi après mon stage. 	3
Je n'ai pas d'emploi, j'en cherche un et je suis inscrit à l'ANPE	4
Je n'ai pas d'emploi, j'en cherche un et je ne suis pas inscrit à l'ANPE	5
 Je n'ai pas d'emploi, je n'en cherche pas : 	
parce que je reprends mes études ou je fais un autre stage	6
parce que je fais mon service militaire	7
pour une autre raison (maladie, mariage, etc.)	8
Autre situation (expliquer)	9
9 bis. Si vous avez aujourd'hui un emploi salarié (réponse 1, 2 ou 3): De quel emploi (de quel métier) s'agit-il? Décrivez-le	
De quel emploi (de quel meder) s'agic-in Decrivez-io	
Quelle est la qualification de cet emploi ?	Colonne 15 Technicien,
Apprenti ou stagiaire Manœuvre Ouvrier spécialisé Ouvrier qualifié Employé non qualifié Employé qualifié	agt de maîtrise, cadre
1 2 3 4 5 6	7
• Quel est votre salaire ?	
Moins de 2 000 F De 2 000 à 2 299 F De 2 300 à 2 599 F De 2 600 à 2 999 F 3 000 F et plus	Colonne 16
1 2 3 5	
 L'emploi que vous occupez actuellement correspond-il à ce que vous avez fait ou appris pendant votre stage? 	C. I
OUI, tout à fait OUI, un peu NON, pas du tout	Colonne 17
1 2 3	
E. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.	
10. Quand avez-vous quitté l'école ou terminé vos études?	Colonne 18
En juin 1977 Entre juin 1976 et mai 1977 Entre juin 1975 et mai 1976 Avant juin 1975	
1 2 3	
11. Que s'est-il passé entre le moment ou vous avez quitté l'école et votre entrée en stage pratique ?	Colonne 19
Je n'ai jamais travaillé	1
J'ai seulement occupé un ou plusieurs emplois occasionnels	2
J'ai travaillé normalement dans une ou plusieurs entreprises	3
11 bis. Si vous avez travaillé normalement dans une ou plusieurs entreprises :	
• Quel était le travail ou l'emploi exercé le plus longtemps, décrivez-le	Colonne 20
Quelle était la qualification de cet emploi?	Technicien, agt de maîtrise
Apprenti ou stagiaire Manœuvre Ouvrier spécialisé Ouvrier qualifié Employé non qualifié Employé qualifié	cadre
1 2 3 4 5	7
12. Avez-vous des remarques à faire sur votre stage pratique ou sur votre situation à l'issue de	Colonne 21
ce stage?	

ANNEXE II

MÉTHODOLOGIE

I. LA POPULATION DE BASE

La population de base retenue a été la population des jeunes entrés en stage pratique en novembre 1977. Ce choix s'explique par les deux raisons suivantes :

- une analyse fine a montré que la structure des entrées en novembre était très voisine de la structure moyenne observée sur l'ensemble des entrées de juillet 1977 à février 1978;
- d'autre part, le choix d'une population entrée en stage un mois donné permettait d'avoir des dates de sortie de stage relativement groupées et ainsi d'éliminer l'influence d'une trop grande dispersion des temps écoulés entre la fin du stage et l'enquête.

II. LE PLAN DE SONDAGE ET LE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon de 7 715 jeunes obtenu par tirage systématique au tiers dans la population de jeunes effectivemen entrés en stage en novembre 1977.

III. LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire définitif a été établi après une préenquête, réalisée en juin 1978 auprès de 800 stagiaires entrés en août 1977.

IV. LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée sur la période 15 septembre 30 octobre alors que les jeunes interrogés avaient achevé leur stage pour 30 % en mai ou avant, 30 % en juin et 40 % en juillet. Le taux de réponse après le premier envoi a été de 54,6 %. La relance a permis d'améliorer ce taux de 14,7 %, soit donc au total un taux de réponses exploitables de 69,3 % (à savoir 5 300 réponses). Par ailleurs, des questionnaires n'ont pu être exploités (2,2 % environ) car non remplis ou arrivés hors délai.

V. REDRESSEMENTS

Les résultats ont été extrapolés à la population des entrées en stage en novembre 1977 en tenant compte de la structure initiale de la population par sexe, niveau de formation et région.

Les résultats de l'enquête ne concernent donc que la population de novembre 1977. Cependant on peut considérer qu'ils ont une valeur indicative pour l'ensemble des jeunes stagiaires. L'estimation du taux de réinscription à l'ANPE pour l'ensemble des stagiaires est en effet très proche du taux de réinscription pour la population de novembre.

ANNEXE III

I. FICHE TECHNIQUE

Les stages pratiques en entreprise dans le cadre du premier pacte pour l'emploi des jeunes (art. 5 de la loi du 5 juillet; décret n° 77-714 du 5 juillet 1977, JO du 6 juillet; circulaires n° 1299 du secrétariat général à la Formation professionnelle en date du 6 juin 1977, n° 1615 du secrétariat général à la Formation professionnelle en date du 20 juillet 1977 et circulaire DE n° 30 du 26 juillet 1977).

L'objectif de la mesure est de permettre aux jeunes de s'initier concrètement à la vie professionnelle.

• Les dispositions :

A partir du 6 juillet et jusqu'au 31 décembre 1977 (1), les employeurs sont autorisés à organiser des stages d'une durée de 6, 7 ou 8 mois comportant 200 heures de formation, la rémunération des stagiaires étant assurée par l'État selon les modalités suivantes :

- 90 % du SMIC pour les jeunes de plus de 18 ans;
- 410 F/mois plus une indemnité de transport et d'hébergement pour les jeunes de moins de 18 ans;

La protection sociale des stagiaires est assurée par l'État:

Les jeunes ont le statut de stagiaires de la Formation professionnelle. Il n'y a pas de lien contractuel entre l'entreprise d'accueil et le jeune.

• Le champ d'application :

Pour bénéficier de ces dispositions un certain nombre de critères doivent être satisfaits :

- par les entreprises :

Tous les employeurs sont concernés à l'exclusion

de l'État, des collectivités locales, des établissements publics administratifs, des organismes dont le budget est soumis à l'approbation d'une autorité administrative...

- par les jeunes :

Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont autorisés à prendre part à ces stages, qu'ils soient ou non inscrits comme demandeurs d'emploi.

• Les formalités à remplir :

L'entreprise doit demander son habilitation à la direction départementale du Travail et de l'Emploi. Le paiement des stagiaires est assuré par l'AFPA.

II. BILAN RAPIDE DES ENTRÉES EN STAGE PRATIQUE AU COURS DU PREMIER PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI

Durant la période 6 juillet 1977/28 février 1978, plus de 145 000 jeunes ont bénéficié de la formule des stages pratiques. Les jeunes gens se sont révélés majoritaires (51,5 %) et la tranche d'âge 18-21 ans représentait 66 % des entrées. 70 % des jeunes concernés avaient un niveau de formation supérieur ou équivalent au BEPC, CAP, BEP, le niveau de formation des jeunes femmes étant globalement supérieur à celui des jeunes gens. Ce sont surtout les petits établissements industriels et commerciaux qui ont eu recours à cette formule (42 % des entrées sont intervenues dans des établissements de moins de 10 salariés contre 11 % dans des établissements de plus de 500 salariés). Les métiers préparés au cours de ces stages relevaient pour la majorité du secteur tertiaire (5 $ar{4}$ %) et ceci principalement pour les jeunes femmes (77 %). La population de base de l'enquête, celle entrée en stage en novembre, représente 18 % de l'ensemble des stagiaires.

⁽¹⁾ La date limite d'entrée en stage pratique a été repoussée au 28 février 1978.